REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE L'AMENAGEMENT URBAIN

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS IN SALAH

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE :422024000053236

AVIS D'INFRUCTUOSITE

PARUS DANS LES JOURNAUX (الطاسيلي نيوز)en date du 11/05/2026, et(البهجة نيوز) en date du 24/05/2026 .

Conformément aux dispositions des articles 40,73, 82 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015. portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,la direction des équipements publics wilaya in Salah, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à concours restreint architecteur : Étude, Suivi pour la réalisation d'un collège type 4/200 R à Sahla charkia commune d'in Salah. qu' après évaluation des offres déclaration Avis d'infructuosite, comme suit:

projet	site	motifs
Étude, Suivi pour la réalisation d'un collège type 4/200 R à Sahla charkia commune d'in Salah.	wilaya in Salah	Les soumissionnaires non qualifiés Dans l'offre préstation.

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent a se rapprocher auprès des services de direction des équipements publics wilaya in Salah, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres.

La commission des marchés publics du wilaya , est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être dans un délais de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.